

CULTURE et PATRIMOINE

compte-rendu

Ordre du Jour

- Examen du règlement d'attribution de subventions
- Présentation du Bilan du Festival Baroque 2024
- Pah : Info sur la charte paysagère
- Espace Valléen :
 - Bilan Escapades Baroques
 - Bilan Petites Boucles Baroques
 - Paysage du goût

En présence de :

Yann JACCAZ,	Président de la Commission, Vice-Président CCPMB à la Culture
Joseph CHAMBEL,	Elu de Combloux,
Michel BELIN,	Elu Les Contamines-Montjoie,
Annette BORDON,	Elue de Passy,
Delphine CHATRIAN,	Elue de Passy,
Annick SOCQUET-CLERC,	Adjointe de Megève,
Jacques SARTELET,	Elu de Passy,
Manon GUENARD,	Chargée de mission Culture à Combloux
Martine BAZIN,	Chargée de mission Habitat & Social / Culture CCPMB,
Sébastien LAMOUILLE,	Chef de projet Pays d'art et d'histoire.

Etaient absents excusés :

Carine BRONDEX,	Elue de Combloux,
Maryse ALLARD,	Elue de Sallanches,
Nathalie FORT,	Chargée de mission Espace valléen CCPMB.

REGLEMENT D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Un unique **règlement d'attribution de subvention aux associations**

pour :

- Harmoniser les pratiques,
- Simplifier les démarches,
- Optimiser les budgets.

Avec :

- Un socle commun d'informations à communiquer
- Un calendrier annuel de dépôt des demandes
- Des critères d'examen adaptés à la thématique

Types de demande :

- Subventions annuelles de fonctionnement
- Subventions dites exceptionnelles

Associations éligibles :

- Être une association dite loi 1901 déclarée en Préfecture,
- Disposer d'un numéro SIRET,
- Avoir son siège social ou son activité principale au sein de la CCPMB et/ou participer au rayonnement du territoire et à la vie locale,
- Avoir présenté une demande conformément aux dispositions du présent règlement.

Les associations à but politique ou religieux ou celles ayant occasionné des troubles de l'ordre public ne peuvent prétendre à une subvention.

La CCPMB distingue 9 catégories d'associations éligibles selon la thématique :

- 1 : Actions sociales ou culturelles
- 2 : Sport
- 3 : Economie
- 4 : Politiques agricoles et forestières
- 5 : Tourisme
- 6 : Mobilité
- 7 : Administration générale
- 8 : Gestion du personnel
- 9 : Environnement

Déroulement de la procédure de subvention de fonctionnement

Le calendrier principal de traitement des demandes de subvention est prévu pour l'année N :

- 15 septembre année N-1 au plus tard Dépôt des dossiers complétés (impératif)
- Mi à fin septembre N-1 Instruction par les services compétents
- Début octobre N-1 Examen en commissions thématiques
- Avant le 31 décembre N-1..... Vote du budget de l'année N alloué aux subventions en Conseil communautaire avec indication des bénéficiaires et des montants retenus.

Un second calendrier de traitement des demandes de subvention est prévu pour l'année N :

- 1^{er} mars année N au plus tard Dépôt des dossiers complétés (impératif)
- Début mars N Instruction des dossiers par les services compétents
- Mi à fin mars N Présentation des dossiers en commissions thématiques
- Avant le 30 avril N Décision des subventions en Conseil communautaire ou
..... Bureau communautaire

En fonction des crédits restant disponibles, un 3^e calendrier pourra être ajouté au fil de l'eau.

➔ Après discussion,

L'échéance du 15 septembre est retenue.

A cette date, les événements se déroulant en début d'année sont connus, préparés.

L'échéance du 1^{er} mars est jugée tardive, pour les événements de l'été. Les membres de la commission proposent de retenir la date du 2 janvier pour solliciter un soutien pour les événements de l'été.

Le CERFA n° 12156*06 apporte des renseignements sur :

- L'identification de l'association
- Les relations avec l'administration
- Les relations avec d'autres associations
- Les moyens humains
- Le budget de association
- Le projet objet de la demande
- Le budget du projet
- La demande d'équipement
- Les attestations au regard des obligations.

Selon la thématique, les critères d'examen sont différents.

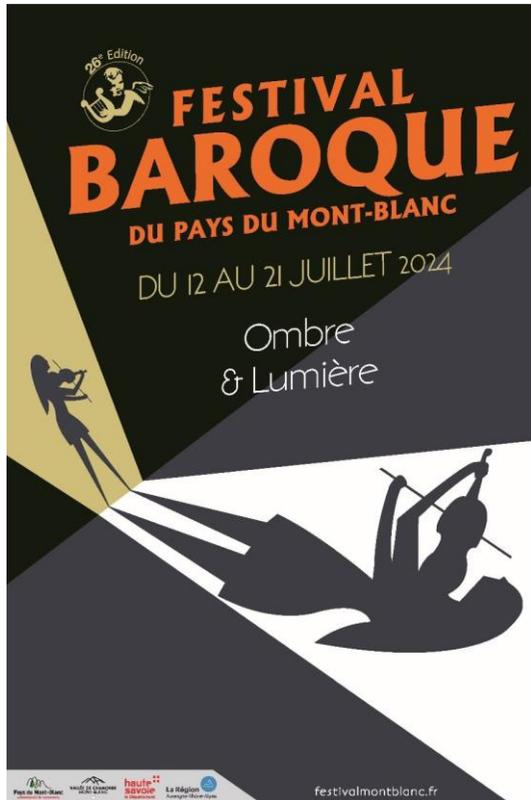
Le dossier doit apporter des éléments de réponses à ses critères spécifiques.

Critères d'attribution des subventions par catégorie d'associations

Catégories 1 : ACTIONS SOCIALES ou CULTURELLES Demandes exceptionnelles (Commission Culture et Groupe « Habitat-Social » et Conseil communautaire)
FONCTIONNEMENT / EXCEPTIONNELLES
1. Implication dans la vie et l'animation du Pays du Mont-Blanc.
2. Autorisation de la commune concernée par l'évènement
Evènements communaux à caractère intercommunal
1. Implication dans la vie et l'animation du Pays du Mont-Blanc
2. Demande écrite de la commune concernée par l'évènement précisant le bénéficiaire, le montant de la subvention sollicitée dans la limite des 2 500 € budgétés par commune
3. Si l'évènement soutenu est en lien avec les thématiques Pays d'art et d'histoire (Pah), le service peut proposer l'octroi d'un bonus de 500€, dans la limite du budget disponible

→ Sous réserve que le calendrier proposé soit retenu, la commission Culture valide ce règlement à soumettre au Conseil communautaire du 26 février 2025 pour approbation et application dès l'automne 2025.

BILAN du FESTIVAL BAROQUE

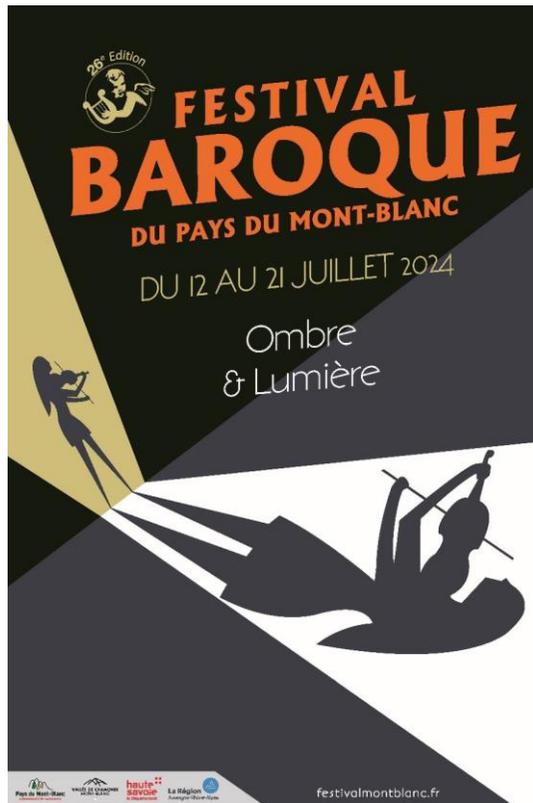


- 9 concerts (14 en 2023)
- 1 158 festivaliers
soit 129 en moyenne par concert (119 en 2024)
- 368 participants aux causeries
Soit 40 par concert (33 en 2023)

Un travail des bénévoles tout au long de l'année, une édition plus efficace, plus fluide

Les + :

- Programme musical panaché, varié,
- Qualité des concerts de niveau international
- Causeries passionnantes, informatives
- Jeunesse des interprètes
- Ambiance générale

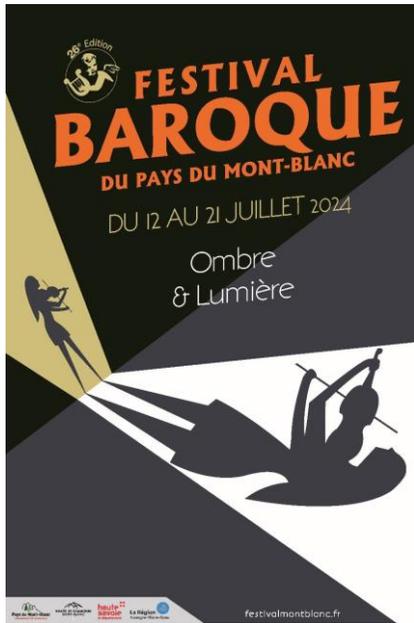


Les - :

- Eclairage défaillant (Passy)
- Encore des « bugs » au placement
- Baroque trop élitiste (Argentière)
- Trop peu de concert uniquement instrumental

Réflexions de festivaliers :

- Organisation au top,
- Balade musicale de Vallorcine très appréciée
- Obtention de billet sur Hello Asso
- Vue ou écoute difficile des musiciens
- Trop serré sur les bancs, confort des bancs
- Pot de fin de concert apprécié
- Micro indispensable pour présenter les pièces jouées



Pistes d'amélioration :

- Présentation systématique des morceaux par les musiciens
- Refaire les plans de certaines églises pour améliorer le placement
- Verre de l'amitié après concert à perdurer
- Echanger d'avantage avec les ensembles pour mieux les promouvoir et les accueillir (location d'instruments)
- Coexistence avec d'autres manifestations fréquentes
- Sensibiliser les hôtels, campings et office de tourisme

Delphine CHATRIAN annonce qu'elle est désormais présidente de l'association Festival du Baroque du PMB.

La décision a été prise le lundi 13 janvier, suite à la volonté de Fabrice DEVERLY de quitter le poste pour des raisons personnelles.

COMMISSION CULTURE

Dépenses					
Compte			Réalisé en 2024		Prévisionnel
6041	Cachets		53 165	53 165	72 000
606	Fournitures		210		1 200
	6063	Entretien, réparations	55		500
	6064	Administratives	155		700
613	Locations		7 261		9 500
	6132	Eglises & salles	900		7 000
	6135	Instruments	6 361		2 500
616	Assurances		523	523	420
618	Doc technique		189	189	100
6226	Honoraires		19 452		18 960
	62261	Attachée de presse	3 600		3 600
	62262	Comptable	180		200
	62263	Direct Artistique	2 000		3 500
	62264	Technicien lumières	12 072		11 000
	62265	Techn réseaux sociaux	1 600		660
623	publicité, publications, relations p		10 810		16 000
	6231	Annonces insertions	2 726		8 000
	6237	Publications	8 084		8 000
6251	Déplacements		11 048	11 048	12 000
6257	Défraiements		10 273		15 560
	62570	Réceptions	1 519		560
	62571	Hébergements	6 675		10 000
	62572	Repas	2 079		5 000
626	Postes téléphone internet		1 099		1 300
	6261	Timbres-poste	822		1 000
	6262	Téléphone	91		120
	6263	Infomaniak	186		180
627	Frais bancaires et divers (fleurs)		208	208	260
6281	Cotisation France Festivals		1 250	1 250	1 200
651	SACEM		535	535	1 500
TOTAL :			116 023	77,35 €%	150 000

Edition 2024

Recettes					
Compte		Réalisé en 2023	Prévisionnel		
701	Produits finis		20	20	
706	Billets		34 385	34 385	48 000
	Activités annexes				
74	Subventions		77 200		73.000
		F.D.V.A.			
	740	RÉGION		10 000	8 000
	741	DÉPARTEMENT		8 000	8 000
	742	Département (Culture			
	742	COMCOM			
	7421	Pays du Mont-Blanc		42 000	42 000
	7422	Vallée de Chamonix MB		16 500	15 000
	743	Autres subventions		700	
		Fonds propres			10 000
754	Collectes et autres produits de gestion courante				
		Collecte			
		Dons	2 848	2 848	3 000
	Parrainages		8 000		13 000
		Crédit Mutuel		-	
		Vallenzasca		1 000	à recevoir
		Carrelages du Mont Blanc		1 000	
		Les Roches Fleuries		500	à recevoir
		Réalp'immobilier		500	
		Monterrain		500	
		Borini		-	
		Artis		2 000	
		Conroy		500	à recevoir
		ASSAS		2 000	
756	Adhésions		1 700	1 700	1 700
764	Intérêts Livret		1 277	1 277	1 300
TOTAL :			125 430	83,62 €%	150 000 €

Edition 2024

Excédent de 9 407€

qui participe à résorber le déficit de l'édition de 2023

Programmation 2025

compte tenu des disponibilités de Franck-Emmanuel COMTE, dates retenues :

du samedi 12 juillet 2025 au dimanche 20 juillet 2025

Thème de la 27ème Edition : **la notion de « métamorphose »**, interprétation et variation évocateurs.

Calendrier prévisionnel des 9 concerts :

Samedi 12 juillet : MEGEVE concert d'ouverture si église est ré ouverte

Dimanche 13 juillet : ~~LES HOUCHES~~ LES CONTAMINES-MONTJOIE sous réserve de la disponibilité de l'église Sainte-Trinité

Lundi 14 juillet : LES HOUCHES ~~LES CONTAMINES-MONTJOIE~~
balade musicale accompagnée d'un guide du patrimoine jusqu'à l'église de Notre Dame de la Gorge en collaboration avec l'OT, suivie d'un concert à 18h en l'Eglise de la Sainte Trinité

Mardi 15 juillet : COMBLOUX ~~SALLANCHES~~ concert éventuellement avec orgue.

Mercredi 16 juillet : CHAMONIX-MONT-BLANC

Jeudi 17 juillet : SAINT-NICOLAS DE VEROCE

Vendredi 18 juillet : SERVOZ

Samedi 19 juillet : CORDON ~~COMBLOUX~~

Dimanche 20 juillet : SALLANCHES ~~CORDON~~

→ La commission se réjouit de cette programmation de 9 concerts.

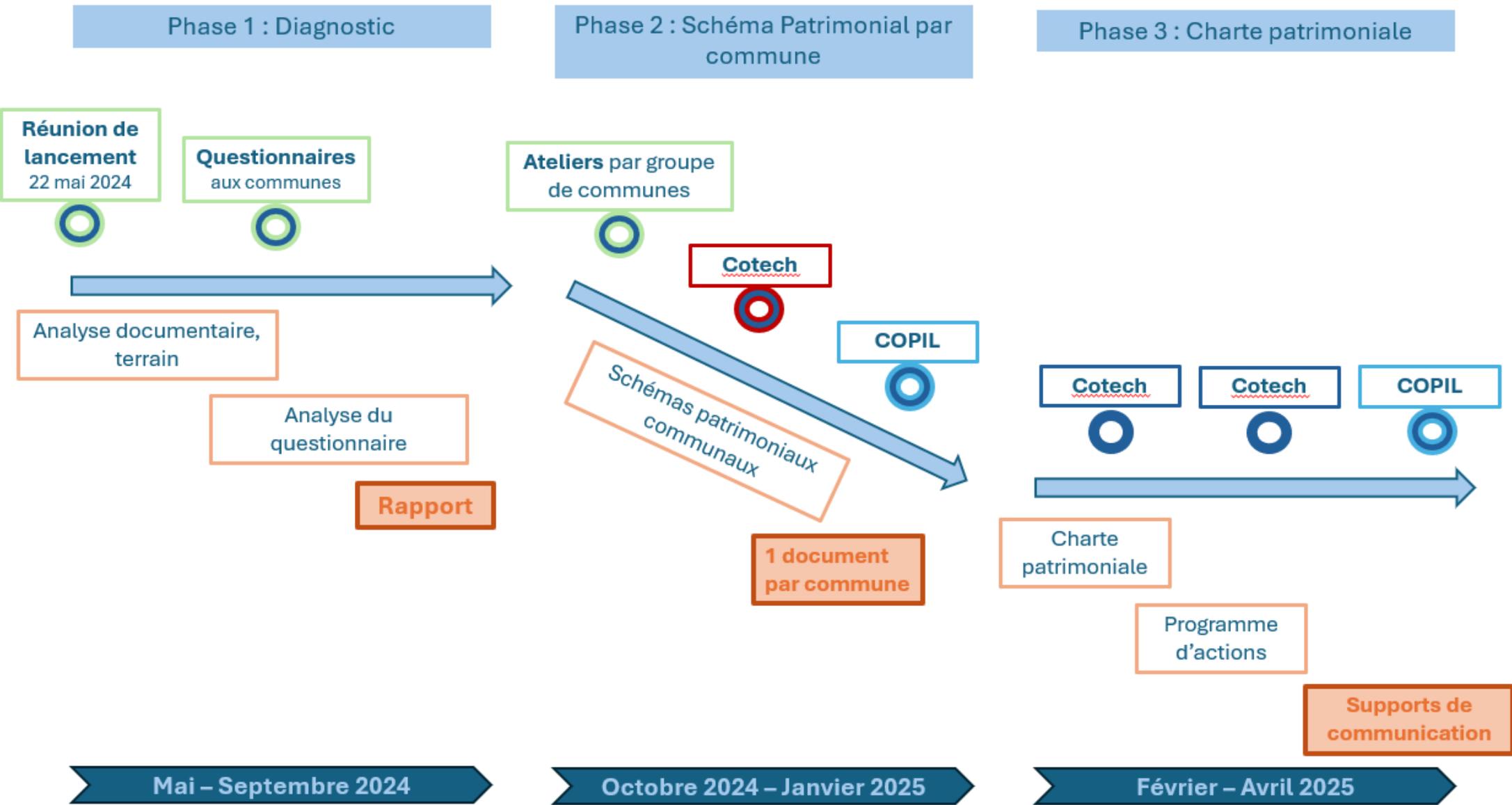
Delphine CHATRIAN fait part des modifications apportées au programme transmis en octobre 2024.

Elle informe que la paroisse Sainte-Anne a fait part de l'augmentation des tarifs de location des églises. 100€ en 2024 à 350€ en 2025. Des discussions seront engagées.

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

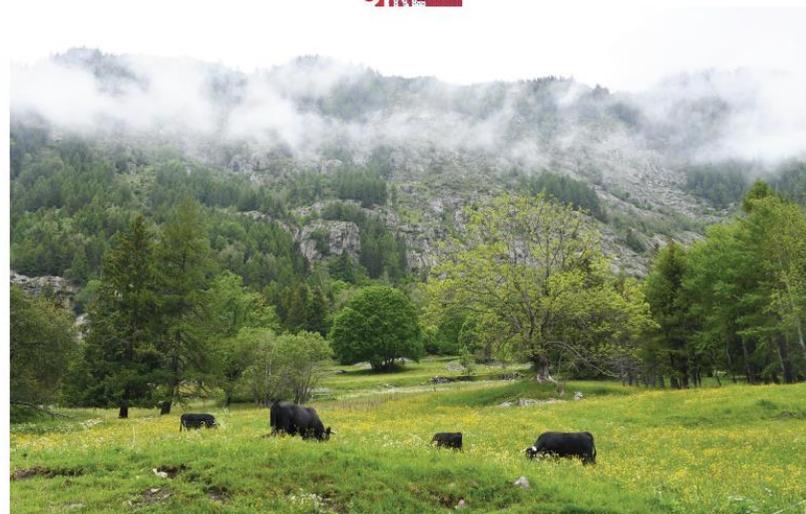
Charte patrimonial, architectural et paysagère

CALENDRIER DE L'ÉTUDE



DIAGNOSTIC PATRIMONIAL, ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

- Etablissement à partir des enquêtes de terrain, des questionnaires aux communes et des ateliers de concertation
- Document évolutif tout au long de la mission : ajustements possibles
- COPIL du 28/01 pour discuter de ce document et des étapes suivantes dont la réalisation des schémas communaux



Phase 1 - Diagnostic Septembre 2024

Charte patrimoniale, architecturale et paysagère du Pays du Mont-Blanc



➔ Les membres de la commission prennent acte de ses informations et font part de leur intérêt pour le projet.

ESPACE VALLEEN : Bilan Escapades Baroques

1) Poursuite - Escapades baroques dans les Alpes

Calendrier 2025 Escapades baroques dans les Alpes

> **Printemps 2025** : conception 4^e édition livret programmation EBA été 2025 si financement de l'Etat (Fnadt – réponse avril 2025 au plus tôt) sinon Facim ne fera pas de brochure donc si PMB souhaite une brochure > coût prév. brochure conception/ impression : 4 500 € (idem subvention versée Facim – 5000 €)

> **Juin 2025** : formation « Surprises baroques » 2 guides formées pour 2 visites théâtralisées de l'église de Saint Nicolas de Véroce + 2 autre église? (à confirmer 16/01)

>> spectacle formé par un trio : 1 guide PMB + 1 musicien + 1 acteur (formation pluriannuelle 2 autres guides formées en 2026)

Passy : en 2025 travail scénario valorisation BD enquête baroque (1 des 6 petites boucles baroques) avec 2 personnages dont Artémise, héroïne de la BD (2 guides) et la participation de l'école de musique pour une représentation en 2026

> **Eté 2025** : de nombreuses animations baroques dans les communes dont :

- « Surprise Baroque » : 2 représentations à Saint Nicolas le 5/08 lors du festival « Musique et patrimoine » financée par l'assoc. + 1 prévue financée par la commune de St Gervais (en juillet ou JEP)

- « Barock'n Roll » à Passy (confirmé) et Cordon? (confirmation fin janvier)

et les **siestes baroques à Cordon** + « Escapades de fin d'après-midi » à Sallanches (confirmation février)

> **Budget 2025** : 5 000 € (idem BP 2024 et 2025)

- ✓ 5000 € subvention versée CCPMB à la Facim ou à changer de ligne de dépense pour le financer en direct par la CCPMB sans versement à la Facim si pas de subvention de l'Etat (participation : conception impression brochure, encart pub, maintenance site web) >> prévoir la dépense de maintenance du site web en sus? (autour de 1000 €)
- ✓ 800 € formation 1 journée « surprise baroque » juin 2025 pour 2 guides

ESPACE VALLEEN : Bilan Petites Boucles Baroques

2) Refonte du sentier du Baroque Petites boucles baroque (Action 8.02)

FLYER « Petites Boucles Baroque » : réimpression prévue en 2025

VIDÉO-TEASER 2025 :

Tournages printemps/été 2025 : St Nicolas de Véroce, Praz et Passy

⇒ Lien vers vidéo - boucle des Contamines été 2024 :

<https://www.youtube.com/watch?v=oqb8MwhQhVY>

FINALISATION BOUCLES 2024 ET MAINTENANCE 2025 :

Réserves levées Combloux (sept 2024), 1 restante Praz (révision + réinstallation Draz printemps 2025)

14/11/2024 : venue La Forge pour dépose signalétique Les Contamines
réinstallation prévue mai 2025, révision clavecin sur place + dépose boîte à musique Combloux pour réinstallation printemps 2025.

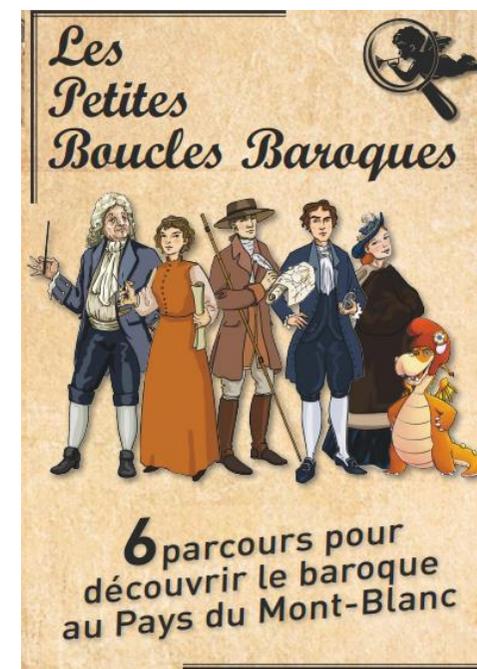
Maintenance assurée par la Forge à partir de 2025 contrat et devis validée par 3 communes : Combloux, Passy, St-Gervais

PRIX DES BOUCLES : harmonisation trouvée (voir Yann résultat échanges suite commission précédente) Crayon + livret : Combloux : gratuit / Sac + livret : Les

Contamines : 10€ descendre à 7€, St Gervais : 10€ descendre à 7 €, BD : Passy : 6 €, Praz : 6 € / Appli : Cordon : gratuit actuellement sinon 7 €

BUDGET 2025 : 1500 € (impression flyer PBB)

→ Les membres partagent leurs réserves sur le professionnalisme de La Forge.



➤ EDITION 2025

Refonte de la carte du sentier du baroque (pour ajout Petites Boucles baroques)

Choix prestataire : nov. 2024 - Peggy Verdillon agence Peggy Atelier et Studio de Création

Réunion lancement : 10/12/2024

Demande aux 10 communes des visuels et contenus baroques : Déc. 2024

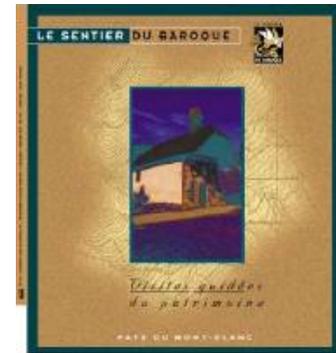
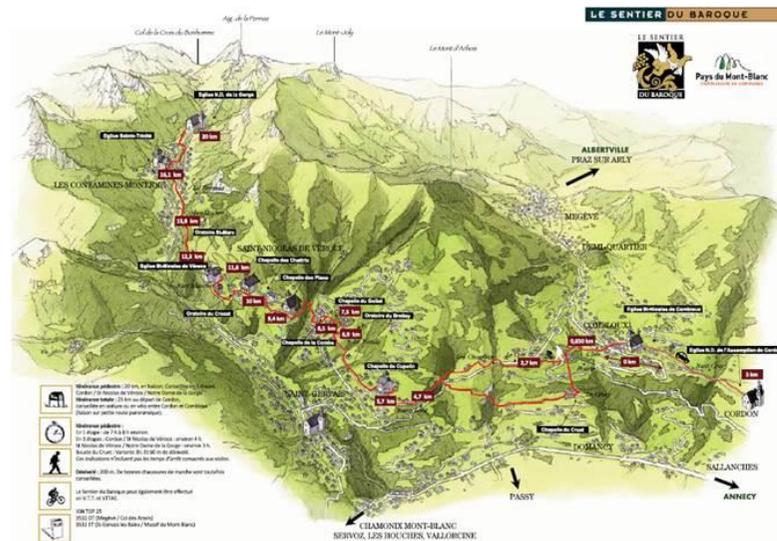
Calendrier prévisionnel de la mission 2025 :

- Semaine du 6 janvier 2025 : contenu baroque et visuel transmis à la graphiste
- 27 janvier 2024 14h-16h à la CCPMB : proposition maquettes du dépliant
- Semaines 5 et 12 février 2025 : Aller-retour corrections de la maquette choisie
- **Finalisation mi-février**

Budget : conception (inscrits BP 2024)
impression 1500 € (BP 2025)

Delphine CHATRIAN suggère de distribuer des supports des programmes lors du festival Baroque.

➔ La proposition est retenue.



ESPACE VALLEEN : Paysages du goût

3) Paysages du goût

1 action proposée par la Fondation Facim à la CCPMB

Périmètre de l'action PMB : 2 Communautés de commune – PAH Mont-Blanc

15/11/2024 : Réunion lancement aux communes, OT PMB et CCVCMB avec la Facim

Déc. 2024 : CCPMB envoie courrier aux communes pour connaître leur intérêt dans l'action

> **ACTIONS PRÉVUES EN 2025** :

Formation des guides thématique « Paysages du goût » : 1 journée par an commune aux guides du PMB (Pah Mont-Blanc) et de la Facim (Pah Hautes-vallées de Savoie) coconstruite avec la CCPMB et la Facim (réunion 24/01 préparation programme)

Programme d'animations juin à décembre : regroupant les animations, ateliers visites, sur la thématique « Paysages du goût » (acteurs de la filière du goût chefs, agriculteurs, guides) : animations à faire remonter par les communes/OT via appel à projets lancé par la CCPMB >> insérer dans le programme « rendez-vous au Pah Mont-Blanc » via un QR code.

> **CALENDRIER DES ACTIONS 2025**

Retour janvier 2025 : retour des communes si souhaitent être partenaires des Paysages du Goût à transmettre par mail ou courrier à la CCPMB

Le 18 Juin 2025 de 9h à 17h : 1 journée Formation des guides (4 à 5 places) – Les Belleville- St Martin (73) – thème de la journée : Histoire de la cuisine française et ses principales évolutions du Moyen-Age à la Renaissance, les 1^{ers} restaurants et livres de cuisine, la cuisine régionale, le repas gastronomique des Français...

Juin à déc. 2025 : Programme d'animations « Paysages du goût » suite envoi par CCPMB appel à projets

2027 ? Spectacle de rue « Tournée des géants » au PMB et Val d'Arly : à confirmer suite à la tenue de la 1^{ère} tournée des géants prévue fin juin 2025 dans les Bauges

> **BUDGET 2025** : formation financée par la Facim mais prévoir financement du repas pour chaque guide (150 €) + prévoir coût conception graphique programme d'animations (1 500 €)





3) Paysages du goût

Un programme d'actions en 4 axes

Volet scientifique

- **Formation des guides et AEM (1j/an dès 2025 : le 18/06/2025)**
- Ecriture d'un discours interprétatif /
- Recherche dédiée au Conservatoire des montagne
- Des enquêtes pour valoriser la traditions culinaires
- Un colloque international

Animation des sites et communication

- Les ***Voyages autour de la table®*** : mise en place et suivi des activités de découvertes/rencontres avec les professionnels du goût et des métiers de bouche (tout au long de l'année) : **dès été 2025**
- Opération annuelle *Saveurs d'automne*
- Mise en place d'une stratégie et d'un plan annuel de communication

Actions et outils de sensibilisation

- Eductours pour les partenaires touristiques
- Création d'un outil pédagogique (*kit culinaire*)
- Réalisation de supports audios et/ou vidéos, format capsules ou conférences

Volet Événementiel

- Interventions artistiques (design culinaire, arts vivants, arts plastiques...)
- Conception et diffusion d'une exposition dédiée
- **Lancement d'éditions (dès 2025)**

Fondation
Facim ALPES



- Les membres de la commission font part de leur intérêt pour les actions réalisées et les perspectives présentées.
- Le réseau fonctionne bien.
- Une belle dynamique est en place.

Questions diverses :

Yann JACCAZ fait part des 4 demandes de subvention exceptionnelles reçues. Il rappelle qu'un budget de 20 000 € est disponible.

- La commission devra être réunie (avant le 20 mars) pour examiner ces demandes et faire une proposition au Conseil communautaire du 16 avril au plus tard .
Pour rappel, la décision doit être prise avant la réalisation de l'évènement.

Contacts :

Aides CCPMB

Martine BAZIN 04 50 78 12 39 / 06 75 59 09 68

martine.bazin@ccpmb.fr

Espace Valléen

Nathalie FORT 04 57 27 20 67 / 07 76 58 95 41

nathalie.fort@ccpmb.fr

Pays d'art et d'histoire

Sébastien LAMOUILLE 07 76 00 31 94

sebastien.lamouille@ccpmb.fr

Merci de votre attention,



Le Président de la Commission
Culture,
Yann JACCAZ.

